

Le self data au service des ados : un sujet à explorer dès maintenant

#education #compétences #culture #loisirs #usagesnumériques

Il y a quelques jours, MesInfos participaient à un atelier de design fiction organisé à **SuperEdTech** « pour penser de manière critique le fonctionnement futur de la gestion des datas éducatives ». Les groupes ont pu se projeter en 2030 (dans un futur pas si lointain) pour imaginer l'avenir de la gouvernance des datas des élèves, des établissements scolaires, et des enseignants. Qui exploitera les données ? Quelles seront les données produites ? Qui portera les futurs services de données ?... Et ça n'est pas si simple ! Le design fiction a permis de mettre en lumière les tensions entre bénéfices tirés de la donnée et les risques de dérive ou de détournement d'usage.

De son côté, l'éducation nationale se pose aussi des questions. En février 2018, un rapport intitulé « données numériques à caractère personnelles au sein de l'Education nationale » était remis au Ministre de l'Education. Il propose une lecture de l'impact du RGPD sur les données personnelles détenues dans les systèmes d'informations de l'Education Nationale. Les enjeux stratégiques du numérique y sont abordés comme la sécurité des données, la transparence des algorithmes et, celui qui nous intéresse ici, le droit à la portabilité.

Comment accompagner la restitution et la maîtrise des données personnelles liées aux collégiens, et plus largement aux adolescents au travers du self data ? C'est la question que nous explorons cette année au travers du projet self data territorial avec la Métropole de Lyon. Car le self data propose que les individus soient les seuls à pouvoir casser les silos de données. Il implique que les individus peuvent :

1) Récupérer les données personnelles qui les concernent, et qui sont aujourd'hui dans les systèmes d'information des organisations.

L'éducation nationale se prépare à techniquement à faciliter l'accès à ces données par des API :

« Il semble important pour la mission de rappeler les évolutions technologiques actuelles en matière de norme dans le domaine de la portabilité et du transfert des données en particulier dans le champ du numérique éducatif (ou Digital learning). Il s'agira pour le ministère d'être particulièrement attentif à ces évolutions avec le déploiement, par exemple de solution comme les LRS. Le LRS est une base de données dont le rôle est de stocker des traces d'apprentissage. Ces données, une fois stockées, sont accessibles par d'autres applications. L'enregistrement des données dans le LRS, ainsi que leur récupération par des applications tierces, se fait par un mécanisme standardisé qui s'appuie sur une interface de programmation applicative. La norme LRS est un changement majeur et va être amenée à remplacer les spécifications SCORM qui n'utilisent pas la technologie API freinant les usages et le transfert des données d'apprentissages. La nouvelle norme LRS facilitera les échanges d'information numérique en particulier pour tout ce qui concernera les traces d'apprentissage. »

Mais le self data pour les ados va au-delà des données éducatives : c'est aussi les données détenues par les médiathèques, le conservatoire, le club de sport, les usages numériques,...

2) Les stocker/les administrer de façon sécurisée

Cependant, récupérer les données pour la beauté du geste ne touchera que quelques curieux et geeks qui souhaitent s'attaquer de plus près au sujet. Les démarches peuvent être longues, on ne récupère parfois que de la donnée à un temps T, non mises à jour. Il faut permettre aux individus d'agréger facilement leurs données venant de différents responsables de traitement, de les stocker de manière sécurisée et de les administrer. Cet intermédiaire de confiance s'apparente aux PIMS (Personal Information Management Systems) dans un monde de Self Data. Ils permettent aux individus de disposer d'un domicile numérique pour leurs données. Ils peuvent être transverses (ex : Cozy Cloud ou Digi.me) mais également thématiques.

3) Les réutiliser, en tirer des usages

Une chose est de récupérer ses données et de les administrer. Une autre est de les réutiliser. C'est le principe au coeur du Self Data et du droit à la portabilité : permettre aux individus de tirer des usages de leurs données. Ils peuvent être simples et utiles, par exemple comprendre et visualiser ses propres données, voire les partager volontairement à des fins de recherche. Ou cela peut concerner des usages plus collectifs, pour, par exemple, produire des connaissances utiles aux collectivités, permettre aux citoyens, au travers de leurs données, de contribuer à refonder la carte scolaire de leurs territoires.

A Lyon les défis auxquels le self data au service des ados pourrait répondre ont été formulés au cours d'un atelier et décliné en cas d'usages : améliorer le partage d'information entre parents, ados et professionnels (archivage des travaux, comprendre les résultats scolaires, faciliter le suivi de scolarité, faire connaître les allergies, intégrer le scolaire et le périscolaire,...), sensibiliser et outiller les usages numériques (évaluer les compétences numériques, tenir compte des compétences acquises grâce au numérique, sensibiliser à l'empreinte numérique), favoriser les initiatives citoyennes (partage de la donnée pour la recherche éducative, ou pour l'amélioration des services éducatifs, favoriser la participation au débat citoyen sur les enjeux éducatifs), simplifier les démarches administratives relatives à la scolarité (tous les enjeux liés au changement d'établissement)

Il est nécessaire de penser le self data des ados (et des adultes qui les accompagnent). Rejoignez-nous à Lyon et à Paris (inscription gratuite mais obligatoire) !

Phase I – Datablitz – Cartographier les données personnelles qui pourraient être partagées aux individus.

L'atelier a eu lieu le 16 novembre. Nous en tirerons une cartographie collaborative recensant les données personnelles pertinentes pour permettre aux individus de gérer leurs mobilités. Elle sera partagée prochainement, on compte sur vous pour l'enrichir !

Phase II – Imaginer les cas d'usages mobilisant ces données et leurs gouvernances

Retrouvez-nous les 30/01 [[lien](#)] et 07/03 [[lien](#)] pour les ateliers Imagine – quels cas d'usage pour quelles gouvernances ?

Sur la base de la cartographie des données personnelles constituée en décembre, nous imaginerons des services et cas d'usage véritablement implémentables à Lyon. Nous incarnerons également ces cas d'usage et services via une approche plus globale de leurs modalités de gouvernance. Les données personnelles sont partagées, soit, mais ensuite ? De quoi parle-t-on ? D'une plateforme ? D'un cloud personnel ? D'une coopérative de données ?

Phase III – Concevoir un kit pour une implémentation en 2020

Le 21 mai [[lien](#)], nous vous proposons un atelier "Conception" – Kit d'implémentation afin de prendre un moment pour réfléchir à différentes formes d'expérimentations/d'implémentations possibles du Self Data sur Lyon pour permettre aux individus de mieux appréhender l'éducation et l'apprentissage et de participer au pilotage du territoire.

La Fing organise également à Paris deux journées de partage, pour avancer collectivement et permettre à tous les acteurs de s'impliquer dans la démarche (le 28 Mars 2019 [[lien](#)] et le 2 Juillet 2019 [[lien](#)])

Article importé: <http://mesinfos.fing.org/le-self-data-au-service-des-ados-un-sujet-a-explorer-des-maintenant/>

Par: Chloé Friedlander

Publié: December 21, 2018, 11:41 am